



Producteur de saveurs depuis 1850

Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Omer-Decugis & Cie annonce le transfert de son contrat de liquidité auprès de Portzamparc (Groupe BNP Paribas)

Rungis, le 4 février 2026 – **Omer-Decugis & Cie** (ISIN : FR0014003T71 – mnémo : ALODC), Groupe international, spécialiste des fruits et légumes frais et exotiques, annonce avoir confié à Portzamparc (Groupe BNP Paribas), à compter du 4 février 2026, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires.

Ce contrat a été établi dans le cadre de la réglementation en vigueur, et en particulier de la Décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021. Il est conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers (AMAFI).

Ce contrat a pour objet l'animation par Portzamparc (Groupe BNP Paribas) de l'action Omer-Decugis & Cie sur le marché Euronext Growth à Paris.

Au 3 février 2026 au soir, date de résiliation du précédent contrat de liquidité, conclu avec la société Gilbert Dupont le 17 juillet 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 8 214 actions Omer-Decugis & Cie
- 93 524,60 euros

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel au 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 9 989 actions Omer-Decugis & Cie
- 78 144,30 euros

Il est rappelé que lors de la mise en place du contrat initial le 17 juillet 2021, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- Pas d'actions Omer-Decugis & Cie
- 200 000 euros

Les moyens affectés à la mise en œuvre du nouveau contrat sont de :

- 8 214 actions Omer-Decugis & Cie
- 93 524,60 euros

Ce nouveau contrat pourra être suspendu :

- Dans les cas prévus à l'article 5 du chapitre II de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 ;
- Si Omer-Decugis & Cie ne dispose plus d'autorisation de rachat de ses propres actions ou si le cours du titre ne se situe plus dans les fourchettes d'intervention ;
- Ou, à la demande d'Omer-Decugis & Cie, sous sa responsabilité.

Par ailleurs, le contrat pourra être résilié par Omer-Decugis & Cie à tout moment et sans préavis, ou par Portzamparc (Groupe BNP Paribas) avec un préavis d'un mois.



Ce communiqué ne doit pas être publié, distribué ou diffusé, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon

Retrouvez toutes les informations sur : www.omerdecugis.com

À propos d'Omer-Decugis & Cie

Omer-Decugis & Cie est un groupe familial fondé en 1850 spécialisé dans les fruits et légumes frais, en particulier exotiques, à destination des consommateurs européens. Maîtrisant l'ensemble de la chaîne de valeur dès la production et l'importation ainsi qu'un savoir-faire spécifique en mûrissage, le Groupe assure la commercialisation de ses fruits provenant essentiellement d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Europe dans tous les réseaux de distribution (grandes et moyennes surfaces, restauration hors domicile, distribution spécialisée et fraîche découpe). **Omer-Decugis & Cie** dispose de deux pôles de distribution complémentaires, SIIM et Bratigny, qui desservent l'ensemble des segments du marché. Engagé en faveur d'une agriculture durable, respectueuse des territoires et des hommes, le Groupe a obtenu une notation de 81/100 lors de la campagne Ethifinance ESG Ratings 2024, soulignant la maturité de la démarche ESG du Groupe. Implanté sur le Marché de Rungis, **Omer-Decugis & Cie** a réalisé un chiffre d'affaires de 284,8 M€ au 30 septembre 2025, représentant plus de 185 000 tonnes de fruits et légumes frais distribués.

www.omerdecugis.com



Contacts

Omer-Decugis & Cie

Quyen Nguyen
qnguyen@omerdecugis.com
www.omerdecugis.com

ACTUS finance & communication

Corinne Puissant - Relation Investisseurs
+33 (0)1 53 67 36 77 - omerdecugis@actus.fr
Fatou-Kiné N'DIAYE – Relation Presse
+33 (0)1 53 67 36 34 - fndiaye@actus.fr